

**Antoine GINESTY  
Sébastien SALESSES**

**Notaires Associés**

**Successeurs de Maîtres Ginesty  
(Père et Fils) et de Maître Combarieu  
ETUDE PLACE WILSON**

---

**AVIS DE SAISINE DE  
LEGATAIRE UNIVERSEL  
DE LAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547  
du 28 novembre 2016**

---

Suivant testament olographe en date du 30/09/2006,

**Mme Jacqueline Marie Lucie GALA-BERT**, en son vivant retraitée, demeurant à TOULOUSE (31000) 100 avenue Crampel. Née à PARIS (75011), le 26 novembre 1920. Veuve de M. Yves Louis Ernest SAINT MARTIN et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à TOULOUSE (31000), le 24 décembre 2019.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien SALESSES, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Antoine GINESTY et Sébastien SALESSES, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE (Haute Garonne), 4 - 5, place Wilson, le 27/04/2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sébastien SALESSES notaire à TOULOUSE (31000) 4-5 place Wilson, référence CRPCEN : 31001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TOULOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

---